



Dossier déposé le :

Numéro de dossier :

PRE-INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

Année scolaire 2018/ 2019

Ce formulaire concerne uniquement les élèves, dont l'adresse de domiciliation relève du périmètre scolaire de l'école élémentaire du Centre.

1. Renseignements sur l'élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe fréquentée en 2018/2019 :

2. Parents ou représentant légal

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

3. Informations trajet scolaire.

<i>Point de prise en charge le matin</i>	<i>Point de descente le soir et mercredi midi</i>
<i>Place du Puy de Dôme</i>	<i>Place du Puy de Dôme</i>
<i>Place de la Victoire</i>	<i>Place de la Victoire</i>
<i>Rue de Riaudine</i>	<i>Rue de Riaudine</i>

4. Pièces complémentaires à joindre au dossier

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- 2 photos d'identité avec le nom de l'enfant au dos.



Afin de traiter au mieux votre inscription, merci de bien vouloir remplir votre formulaire correctement et d'y joindre toutes les pièces complémentaires demandées.

Attention ! Un dossier incomplet ne sera pas traité.

Mode d'emploi

- Remplissez ce formulaire en MAJUSCULES.
- N'oubliez pas de joindre les pièces justificatives.
- Il est obligatoire de dater et signer votre formulaire.

Retournez-le dûment complété entre le 14 et le 29 juin accompagné des pièces justificatives au secrétariat du Collège Ernest Bildstein. Les dossiers seront ensuite transmis au Pôle des Affaires Scolaires pour instruction.

Les 60 premiers dossiers retournés* seront placés en liste principale. Les autres dossiers seront placés sur liste d'attente par ordre d'arrivée.

**Sous réserve que le lieu d'habitation dépende du périmètre de l'école élémentaire du Centre*

Modalités de retrait du titre.

- La participation annuelle aux frais de gestion est de 25 Euros par enfant avec un plafond à 50 € par représentant légal. Au cours de l'été, vous recevrez un titre de paiement et vous devrez vous rendre au Trésor Public afin de procéder au règlement.
- Les titres de transports pourront être retirés **entre le 27 et 31 août 2018**, au Pôle des Affaires Scolaires à l'Espace G.GONAT, rue de l'Ancien Hôtel Dieu uniquement sur présentation du justificatif de paiement remis par le Trésor Public.
- En l'absence de justificatif de paiement, le titre ne sera pas délivré.
- **Si au 3 septembre 2018**, le titre de paiement n'est pas présenté, l'inscription sera alors annulée. Les familles placées sur liste d'attente seront contactées par le Pôle des Affaires Scolaires.
- En cas de perte, de vol ou de détérioration du titre de transport, un duplicata doit être demandé.
- Pour obtenir un duplicata, la somme de 10 € vous sera demandée.

Datez et signez votre formulaire

Je certifie l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire. J'atteste n'avoir rempli qu'un seul dossier par enfant pour l'année scolaire à venir.

Je reconnais être informé(e) que l'accès au transport est interdit aux élèves non munis d'un titre de transport valide.

Fait à

Le.....

Signature obligatoire :